

VILLAGE DES PERES VS MISTASSINI

Michel Gagné

Vous est-il déjà arrivé de voir les pièces postales qui font l'objet de cet article? Chose certaine, elles présentent un intérêt en histoire postale et renferment certaines subtilités qui valent d'être rapportées. Plusieurs se demanderont en quoi consiste ces "Letter Bill".

Un "Letter Bill" est un feuillet à l'usage des maîtres de poste et des commis ambulants lorsqu'il y a des envois postaux à expédier.

Nous retrouvons deux types de "Letter Bill" pour la période présentée aujourd'hui, soit celui qui concerne le courrier ordinaire et celui énumérant les objets recommandés. L'exemple à la figure 1 était utilisé dans les cas où il n'y avait pas d'envois recomman-

dés à expédier. Le maître de poste du bureau de départ avait la charge de remplir cette feuille. Il devait apposer le timbre de son bureau, en l'occurrence Mistassini, noter le lieu de livraison et apposer ses initiales. Nous pouvons y lire A.H. pour Antonio Hébert qui occupa cette fonction du 18 janvier 1930 au 23 juin 1960.

Cette feuille devait obligatoirement accompagner l'envoi postal et servait de preuve à l'effet que le courrier avait bien été livré.

A la réception de ce courrier, le maître de poste devait également apposer le cachet d'arrivée, dans le cas présent Village des Pères. Le maître de poste ou le commis en fonction devait lui aussi apposer ses initiales. Ce qui ne fut pas fait mais nous

Despatching Stamp



CANADA

LETTER BILL (FEUILLE D'AVIS)

TO BE USED BY POSTMASTERS OR RAILWAY POST OFFICES WHEN THERE IS NO REGISTERED MATTER TO BE DESPATCHED.

A l'usage des maîtres de poste et des commis ambulants quand il n'y a pas d'envois recommandés à expédier.

Receiving Stamp



From MISTASSINI

de _____

To VILLAGE DES PERES

A _____

VIA

TRAIN - TRAIN

FLT. - VOL

M.V.S. - S. ROUTIER

Initials of P.M. or Clerk Despatching AH Initials of P.M. or Clerk Receiving _____

Initiales du m. de p. ou du commis du bureau de départ. Initiales du m. de p. ou du commis du bureau d'arrivée.

N.B. This Bill must be stamped and initialed by the person Making Up, also by the person Opening the Mails and be filed at Office of receipt.

N.B.—La personne qui confectionne les dépêches et celle qui les dépeuille doivent timbrer cette feuille d'avis l'initialier. Cette feuille sera gardée dans les archives du bureau d'arrivée.

2 G.—8,000,000-24-5-55

Figure 1

CANADA

100B 25M PADS 8-2-55

REGISTERED LETTER BILL **LISTE DES OBJETS RECOMMANDÉS**

DISPATCHING STAMP FROM DE *Mistassini* TIMBRE DU BUREAU D'ARRIVÉE RECEIVING STAMP

DEPART *Village des Pères* VIA TRAIN NO. FLT. NO. VOL. NO. M.V.S. S. ROUTIER

DISPATCH NO. LOCK OR SEAL NO. DÉPÊCHE NO. CADENAS OU SCEAU NO.

TO BE ENTERED WHEN ROTARY LOCK IS USED. DONNER CETTE INDICATION QUAND UN CADENAS ENREGISTREUR EST EMPLOYÉ.

DISPATCHED BY *Albert* EXPÉDIÉE PAR

INDICATE THE DISPATCH OR RECEIPT OF MONEY PACKETS SHOULD BE INITIALED BY 2 CLERKS. 2 COMMIS DOIVENT APOSER LEURS INITIALES À L'EXPÉDITION ET À L'ARRIVÉE DES PAQUETS D'ARGENT

	OFFICE OF ORIGIN BUREAU D'ORIGINE	ORIGINAL NO. NO D'ORIGINE	DISPOSITION OR DISPATCH TRAITEMENT OU EXPÉDITION
1	<i>Québec</i>	<i>14</i>	
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

INDIQUER INDICATE ON FINAL BILL NUMBER OF BILLS USED AND TOTAL NUMBER OF REGISTERS IN DISPATCH. BILLS FEUILLES REGISTERS OBJETS RECOMMANDÉS INDIQUER CI-CONTRE, SUR LA DERNIÈRE FEUILLE, LE NOMBRE DE FEUILLES EMPLOYÉES ET LE TOTAL DES OBJETS RECOMMANDÉS DE LA DÉPÊCHE.

Sacs - - - - B Paquets d'argent - - M.P. Objets autres que les lettres - P

BILL NO. FEUILLE NO FURTHER ENTRIES ON BILL NO. AUTRES INSCRIPTIONS SUR LA FEUILLE NO RECEIVED BY REÇU PAR

Figure 2

savons que le maître de poste d'alors était le Révérend François-Xavier Huet qui fut responsable des activités postales du 1er mai 1939 au 9 mai 1968. Cette feuille d'avis de livraison était conservée dans les archives du bureau d'arrivée.

La figure 2 nous montre le second type de "Letter Bill" concernant les objets recommandés. Il renferme pratiquement les mêmes informations que le

précédent à l'exception de quelques renseignements supplémentaires. On y voit en plus le bureau d'origine, Québec. Ce qui veut dire que le courrier recommandé provenait de Québec et qu'il a transité à Mistassini pour être finalement livré à Village des Pères.

Un élément intéressant émerge de cette présentation. Il concerne la marque postale du Village des Pères. Ce nom ne se retrouve sur

aucune carte géographique pour la simple raison qu'il ne s'agit pas d'un village comme tel. Village des Pères était uniquement le nom donné au bureau de poste situé dans le monastère des Trappistes. Ce monastère est désigné de nos jours sous le nom de la Trappe de Mistassini (Figure 3).

Rappelons que le monastère est situé à Mistassini même et que durant une certaine époque deux bureaux de poste étaient en opération dans la région, l'un à Mistassini, l'autre au monastère.

Afin de mieux comprendre, disons que Mistassini fut fondée en 1893. L'année précédente, les Trappistes établissaient leur monastère. Avec l'ouverture vers la colonisation, un service postal devenait nécessaire. Mais le type de nouveaux arrivants ne correspondait pas à celui nécessaire au bon fonctionnement d'un bureau de poste.

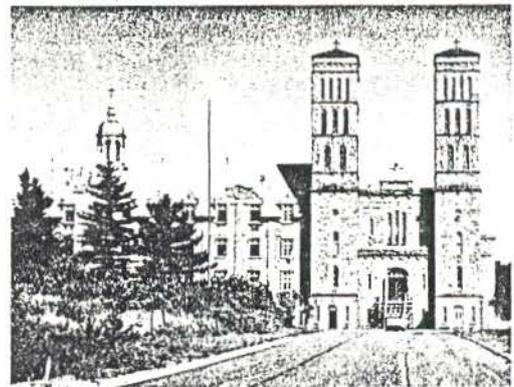
C'est alors que les Trappistes s'offrirent pour diriger les destinées du bureau de poste. C'était le 1er avril 1893; le bureau portait le nom de Mistassini. Au cours des années suivantes, la population augmenta substantiellement ce qui favorisa la venue de gens aptes à occuper une telle fonction. A partir de 1915, le bureau de poste fut transféré à la population civile.

A cette période du siècle, la vocation sacerdotale répondait également à plusieurs aspirations. Les Trappistes prenaient, de plus en plus, une part importante à la vie sociale à tel

point qu'un seul bureau de poste ne suffisait plus à la tâche. Pour y remédier, les Trappistes déposèrent une demande d'exploitation auprès du Ministère des postes.

La permission leur fut accordée le 9 juillet 1934 et ce, jusqu'au 11 février 1969, date où l'exploitation d'un bureau n'était plus justifiée.

Figure 3



MAITRES DE POSTE

VILLAGE DES PERES

Pierre Duguay	1934-7-9	1939-2-26
Rév. Fr.-X. Huet	1939-5-1	1968-5-9
Rév. Achille Aubé	1968-5-9	1969-2-11



MISTASSINI

Rév. L. de Gonzague	1893-04-01	1894
Rév. F. d'Assise	1894-12-01	1897-02-06
Rév. Jean de Dieu	1897-03-01	1906-03-06
Rév. M. Pacôme	1906-07-16	1915
Mme Jos. Tremblay	1915-10-15	1919-01-23
Mme Marie Anne Lemieux	1919-02-13	1921-12-03
Mme M. Anne Lemieux-Bouliane	1921- 12-01	1927-04-28
Goe. Henri Rodrigue	1927-12-19	1928-01-12
Philippe Mercier	1928-08-13	1930-01-22
Antonio Hébert	1930-01-18	1960-06-23
André Hébert	1960-06-23	

Références

Philatèque Côte-Nord et Nouveau-Québec, Anatole Walker,
Editions Marché philatélique de Montréal

Le Saguenay-Lac St-Jean, Gilles Boileau, Editeur officiel
du Québec, Québec, 1977

Entrevue avec M. Jean-Denis Guèvremont

Archives personnelles

